

E.H.P.A.D. – S.S.I.A.D.

57260 DIEUZE

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

06 DECEMBRE 2016

PROCES VERBAL

ETAIENT PRESENTS

Madame Régine KOPP, Présidente
Monsieur Yves BOURDON, Représentant les familles
Monsieur Carlo PELLEGRINI, Représentant les familles
Monsieur Claude SCHEFFMANN, Vice-Président, Représentant les Usagers
Madame Claire WEISSE, Représentant les Usagers
Madame Jeanne BRANDEL, Représentant les Usagers
Madame Stéphanie GOETSCH, Représentant le personnel
Madame Marthe LALLEMAND, Représentant le Conseil de Surveillance

ASSISTAIENT A LA SEANCE

Monsieur Christophe GASSER Directeur
Madame Laurence OBELLIANNE, Représentant la commune
Monsieur Didier HARTER, Directeur Adjoint
Madame Monique MATHIEU, Représentant l'AFUH
Madame Stéphanie BODIN, Animatrice
Madame Nicole VOINOT, Animatrice
Madame Catherine GALAFFU, Responsable Qualité
Madame Nathalie PICCINI, Cadre de Santé
Madame Chantal WINKEL-HOLFEIER, Secrétaire de Direction

ABSENTS EXCUSES

Madame Florence CADET, Représentant le personnel
Monsieur le Docteur Christophe PRZYCHOCKI, Médecin coordonnateur
Madame Chantal POIVRE, Représentant l'Accueil de Jour
Madame Véronique BARBE, Cadre de santé
Madame Evelyne BERNARD, Cadre de santé
Madame Anne-Marie DESALME, Représentant la Croix Rouge Française

Madame KOPP remercie les membres du Conseil de la Vie Sociale de leur présence, Monsieur GASSER pour sa disponibilité suite au changement d'horaires demandé et Madame WINKEL HOLFEIER pour sa disponibilité et son travail de rédaction des comptes rendus.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 09.06.2016

Le procès-verbal de la séance du 09 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR LACOURT

Monsieur LACOURT ne souhaitant plus faire partie du Conseil de la Vie Sociale, Madame BRANDEL Jeanne se propose de le remplacer.

Madame BRANDEL Jeanne est élue à l'unanimité. Madame KOPP la remercie pour son engagement et lui souhaite la bienvenue au sein du Conseil de la Vie Sociale.

EVOLUTION DES TRAVAUX DE L'EHPAD

TRAVAUX

La fin des travaux était prévue mi-juin 2016 avec un transfert des résidents en septembre 2016.

Une visite impromptue a eu lieu avant le commencement de la réunion au restaurant de l'EHPAD.

A ce jour, il n'est pas possible de garantir que la salle de restaurant sera disponible pour la fête des familles ce dimanche 11 décembre 2016.

Les résidents sont très incommodés par la longueur des travaux, le bruit, la poussière... qu'ils génèrent, le long trajet jusqu'au PASA où se tiennent les repas. Ils souhaitent même quitter les animations dès 10h30 pour être sûrs d'arriver à temps.

Monsieur GASSER précise que la livraison des travaux devrait avoir lieu fin décembre après la visite de l'ARS le 14 décembre 2016. Le transfert des résidents devrait se faire milieu janvier.

Compte tenu de l'éloignement entre l'infirmerie actuelle et la salle de restaurant, les soins « d'avant repas », comme les piqûres, se feront à un endroit plus proche du restaurant. Les infirmières sont en discussion pour le prévoir au mieux.

Un repas « sortant de l'ordinaire », une animation et un goûter exceptionnel seront organisés pour fêter la fin des travaux. Cette journée viendra en complément des nombreuses animations déjà organisées à l'EHPAD par Madame Stéphanie BODIN dont le travail et la disponibilité sont largement soulignés. Les bénévoles et Madame VOINOT Nicole sont également remerciés pour leur travail et leur présence auprès des résidents à l'EHPAD.

A l'occasion de cette discussion, Monsieur BOURDON demande des précisions sur l'augmentation des tarifs et la prise en charge des animations. Monsieur HARTER rappelle les augmentations des tarifs déjà précisées lors de la réunion d'information aux familles de

début d'année. Ces augmentations se feront encore plus sentir pour les résidents de l'annexe de l'hôpital qui viendront rejoindre l'EHPAD.

Il est porté à la connaissance du Conseil que le nom « Les jardins de Saint-Jacques » a été retenu pour l'EHPAD.

DEMANDE DE CHAMBRE POUR LES FAMILLES

Les résidents ont émis le souhait qu'il y ait une ou deux chambres à l'EHPAD réservées pour les visites des familles comme cela se fait à « l'Arc en Ciel ». Monsieur GASSER répond très favorablement à cette demande qui sera sérieusement étudiée.

ECLAIRAGE DE L'ESCALIER

Monsieur GASSER prend note du manque d'éclairage de l'escalier devant l'EHPAD contrairement à la rampe qui est bien éclairée.

SOINS DE PEDICURE

Il est porté à la connaissance du Conseil de la Vie Sociale que les soins de la pédicure se déroulent dans les toilettes, ce qui n'est pas hygiénique et empêche les résidents d'utiliser les toilettes. Monsieur GASSER confirme que les soins doivent se faire dans les chambres et qu'ils sont payés par le résident. Il rappelle par ailleurs l'évolution dans le financement de ces soins qui sont pris en charge par l'établissement à hauteur de trois par an pour les diabétiques.

ACCUEIL DE L'EHPAD

Il est demandé s'il est possible de mettre des flacons de gel hydro-alcoolique à chaque entrée. En effet, si beaucoup de flacons sont à la disposition des visiteurs à l'entrée et dans l'établissement, il est important de les encourager à les utiliser surtout en période de gripes et de gastro-entérite.

Personne ne surveille les entrées de l'EHPAD. Madame GALAFFU informe le Conseil de la Vie Sociale qu'après les travaux un guichet sera installé à l'entrée de l'EHPAD. Une personne sera présente du lundi au vendredi.

Madame LALLEMAND souhaite que l'entrée soit plus accueillante après les travaux et moins impersonnelle. Des meubles anciens sont souhaités pour que les résidents soient moins dépaysés et que ce soit chaleureux. Il faudra toutefois respecter les mesures d'hygiène et anti-feu.

ACCUEIL DE JOUR

Les procédures d'urgence en cas d'incendie ne semblent pas être connues ou possibles depuis l'aménagement de l'agrandissement.

Madame PICCINI a effectivement pris connaissance de ce problème à l'accueil de jour. Au retentissement de l'alarme, l'animatrice de l'Accueil de jour devrait laisser les accueillis seuls et paniqués pour se rendre à l'autre bout de l'EHPAD afin de connaître l'origine de l'alarme.

Madame PICCINI souligne le bon fonctionnement de ce service et la compétence de l'animatrice. La question des transports devra également être revue pour que les coûts ne soient pas un frein à la participation.

MISE EN PLACE DU PASA

Le PASA ne pourra être opérationnel qu'après le déménagement de la salle de restaurant et l'agrément de l'ARS suite à sa visite du 14 Décembre 2016.

14 personnes par jour le fréquenteront, 5 jours sur 7 et de 9h à 17h. 3 ASG seront présentes pour les encadrer.

Les groupes sont constitués par le médecin coordonnateur. Madame BARBE pourra donner plus de précisions.

Les meubles ont déjà été commandés.

PLATEFORME DE REPIT

La plateforme de répit est mise en œuvre depuis quelques mois. Le nom « Bulle d'R » avait été retenu comme appellation. Toutefois, Madame GALAFFU explique au Conseil que ce nom a été déposé et qu'il est désormais impossible de l'utiliser. Il est demandé au Conseil d'y réfléchir en gardant la notion de « Bulle » qui traduit bien l'esprit de la plateforme de répit.

ANIMATIONS

Il est encore souligné la qualité des animations à l'EHPAD suite au travail des animatrices et à la présence très fréquente des bénévoles.

Toutefois, les animations souffrent beaucoup des travaux étant donné qu'il n'y a plus de salle disponible et que les résidents sont pressés de les quitter pour aller manger.

Madame KOPP remercie Monsieur GASSER pour la borne musicale qui est très appréciée par les résidents et qui pourra être déplacée dans l'établissement pour faire de l'animation à différents endroits. Les remerciements sont étendus aux bénévoles de l'AFUH et à Malakoff Médéric pour leur participation financière à ce projet.

Madame BODIN rappelle le marché de Noël et le repas des familles, la messe de Noël pour le mois de décembre et la fête des Aînés et la Galette des Rois pour le mois de janvier.

Madame VOINOT rappelle que Madame Camille POVILLON, musicothérapeute devrait à nouveau intervenir à partir de janvier. Elle passera de chambre en chambre y compris à l'hôpital. Les résidents en ressentent un très grand bien-être.

Compte tenu de l'augmentation des services (PASA, Plateforme de répit...) utilisant le matériel de l'animation, cette dernière se retrouve quelques fois à chercher celui-ci. Cette situation est d'autant plus désagréable quand il s'agit d'objets personnels.

Des calendriers de mises à disposition devraient être mis en place. Toutefois, Monsieur GASSER précise qu'il est prévu que chaque service dispose de son propre matériel.

DIVERS

Evènements indésirables

Madame GALAFFU indique qu'un événement indésirable a été enregistré pour cette année : les parents d'un résident se sont plaints du non-respect du contrat de séjour, de l'absence d'aides de l'assistante sociale pour constituer un dossier de tutelle et d'aides sociales, d'un problème de manipulations de la résidente ayant entraîné des hématomes, d'une mauvaise prise en charge du linge, de la disparition de vêtements ainsi qu'une visite à un médecin qui a été très longue et pénible. Monsieur GASSER a répondu le 18

novembre 2016 au courrier reçu le 10 octobre. En dépit de l'absence de l'assistante sociale, les dossiers avaient été mis en œuvre.

Une rencontre avec la famille est prévue avec Monsieur GASSER, Monsieur HARTER et Madame KOPP.

Un autre incident est également évoqué suite à la « disparition » d'un accessoire d'une résidente.

Repas et Menus

Les résidents trouvent qu'il y a trop souvent de la viande, surtout le soir.

Certains aimeraient plus de pain et plus de salade.

La diététicienne devrait être consultée à ce sujet.

Les résidents soulignent également qu'ils sont très serrés à table, surtout lorsqu'il y a plusieurs personnes en fauteuil à table. Dans le restaurant réaménagé, les résidents devraient être plus à l'aise.

Les résidents ont également demandé à pouvoir choisir les personnes avec qui ils souhaiteraient être ou non à table. Madame BODIN a pris note de leurs désirs et essayera de répondre à leur demande.

Manque de personnel

Les membres du Conseil de la Vie Sociale soulignent le professionnalisme et la disponibilité du personnel. Ils s'inquiètent de l'évolution des choses dans la nouvelle structure et notamment du maintien de la fréquence des douches et de la présence d'agents dans les services pour les conduire aux toilettes.

Monsieur HARTER comprend cette inquiétude mais rappelle que le personnel est géré par une convention tripartite et que l'établissement est considéré comme sur-doté et ne peut pas embaucher.

Il est souligné également la présence d'une personne qui vient volontairement tous les soirs pour aider les résidents à remonter dans leur chambre. L'aide de cette personne est très appréciée par les résidents comme par le personnel.

Plantes aromatiques

Les résidents demandent que des plantes aromatiques soient plantées dans le jardin thérapeutique afin de les faire sécher et de les boire en tisane.

Livret d'accueil

L'état d'avancement du Livret d'accueil est demandé. Madame BARBE interviendra sur ce sujet lors d'un prochain Conseil.

**Régine KOPP,
Présidente du C.V.S.**

